

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA PROFIL DYNAMIQUE

Code ISIN Part C : FR0007019039

FCP géré par COVÉA FINANCE, société de gestion
du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM a pour objectif de chercher à obtenir, sur un horizon d'investissement à long terme (plus de 5 ans) une performance diminuée des frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence, composé à 55% de l'indice MSCI Euro, à 25% de l'indice FTSE MTS Eurozone Government Bond IG 5/7 ans, et à 20% de l'Eonia réajusté, et ce en recherchant le meilleur couple rentabilité / risque.

Pour établir la stratégie d'investissement, l'équipe de gestion s'appuie d'abord sur les Perspectives Economiques et Financières (« PEF ») qui présente trois fois par an les scénarios macro-économiques par zone ou par pays (taux de chômage, inflation, croissance du PIB, taux d'intérêt) retenus par la Société de gestion ainsi que sur les conclusions des comités de gestion mis en place par la Société de gestion notamment dans le cadre de la sélection de titres en direct. Ensuite, dans le cadre du Comité Multigestion, le gérant choisit de façon discrétionnaire ses investissements parmi différents OPC y compris ceux de la société de gestion.

L'OPCVM sera exposé aux marchés actions entre 20% et 80% de l'actif net (dont un investissement dans la limite maximale de 40 % de l'actif net en actions et/ou valeurs assimilées internationales). L'OPCVM peut investir sur tous les secteurs économiques et sur toutes les zones géographiques (dans une limite d'investissement maximale de 15% de l'actif net en actions des pays émergents) ainsi que sur des sociétés de toutes tailles (dont un investissement maximum de 30% de l'actif net en actions des petites et moyennes capitalisations). Il sera également exposé aux marchés obligataires et monétaires (via des emprunts privés et/ou publics) dans une fourchette comprise entre 20% et 100% maximum de l'actif net (dont un investissement maximum de 25% de l'actif net en obligations convertibles). La société de gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en oeuvre sa propre analyse interne. La fourchette de sensibilité des instruments de taux sera comprise entre -10 et +10. L'OPCVM sera investi dans la limite maximale de 25% de l'actif net en obligations internationales publiques ou privées, en titres de créances à court terme ou en instruments du marché monétaire libellés

en euro ou en devises, de notation minimale BBB-. Le portefeuille de l'OPCVM peut être investi, via les OPC, dans des titres de catégorie "Haut Rendement" (notation inférieure à BBB- Standard & Poors ou équivalent Moody's et Fitch) dans une limite maximale de 10% de l'actif net.

L'actif du FCP sera investi de 20% à maximum 100% de l'actif net en parts ou actions d'organismes de placement collectif français ou européens et en fonds indiciels cotés (OPC Actions de 20% à 80% maximum de l'actif net), OPC monétaires et obligataires (de 20% à 100% de l'actif net) et jusqu'à 25% maximum de l'actif net en OPC sans critère de classification).

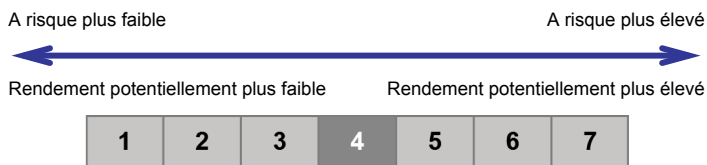
Il peut s'agir d'OPCVM (hors Fonds de Fonds) de droit français ou étranger dans la limite maximale de 100% de l'actif net ou étrangers et de parts ou actions de FIA de droit français ou d'autres pays de l'Union Européenne dans la limite maximale de 30% de l'actif net respectant les 4 critères définis par l'article R214-13 du code Monétaire et Financier.

L'OPCVM pourra avoir recours à des instruments des marchés financiers à terme réglementés ou organisés, français et/ou étrangers, ou de gré à gré, de type futures (dont futures sur indices de matières premières dans une limite d'exposition maximale de 15% de l'actif net), options, swap et change à terme, dans une limite d'engagement de 100% maximum de l'actif net dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques actions, taux, crédit, change, volatilité, et matières premières. Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis pour la part « C ».

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré (J) avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le surlendemain (J+2) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.

Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés sur lesquels l'OPCVM est exposé.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est

pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du fonds.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,99 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

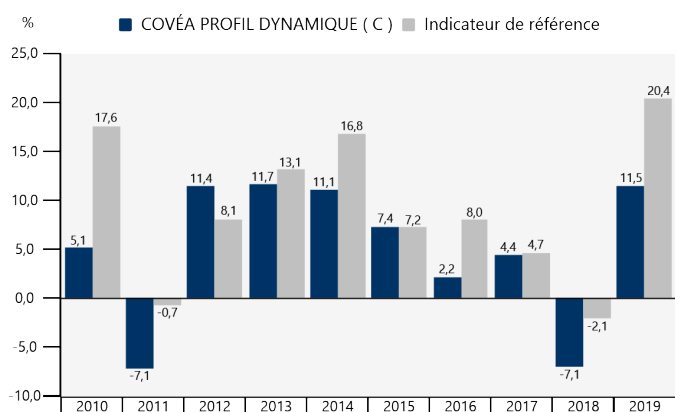
Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2019**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- Les commissions de performance
- Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées



Année de création de l'OPC : **1998**

Devise : EUR

Indicateur de référence : Indicateur de référence : 55% MSCI Euro + 25% FTSE MTS Eurozone Government Bond IG 5/7 ans + 20% Eonia réajusté. Les performances sont calculées coupons et dividendes nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus*.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

*L'indicateur de référence est calculé coupons et dividendes nets réinvestis depuis le 28 février 2013.

* Le 17 juin 2013, l'OPCVM a absorbé le FCP MMA Dynamique Horizon 20. Son indicateur de référence a changé à la même date. Il est passé de l'indicateur composite 25% JP Morgan World Traded + 75% MSCI World exprimé en € à l'indicateur composite 60% MSCI World + 40% FTSE MTS GLOBAL.

* L'OPCVM a connu un changement d'indice de référence le 30/09/2020. Auparavant, son indice de référence était composé à 60% de l'indice MSCI World et à 40% de l'indice FTSE MTS Global.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30 septembre 2020.